



Jeudi 5 mars 2020

## Covid-19

### **Impact économique sur les entreprises artisanales : le réseau des CMA lance une enquête en ligne auprès des artisans**

Mobilisée depuis le début de l'épidémie de Covid-19 auprès des 1,3 million d'entreprises artisanales et suite au dernier point d'étape ministérielle aux côtés des ministres Bruno Le Maire et Agnes Pannier-Runacher, CMA France lance ce jour une enquête en ligne, accessible en lien direct. Objectifs : prise de compte rapide des difficultés et agir en fonction des remontées du terrain.

« L'artisanat fait face à de nombreuses crises depuis plus d'un an. Il est urgent à chaque fois de bien identifier nos besoins par le terrain, afin de travailler au mieux avec le Gouvernement sur les accompagnements spécifiques à mettre en place. » Bernard Stalter, président de CMA France.

Le questionnaire est disponible sur le lien suivant : <https://bit.ly/2xdvv42>

Entre la baisse de la consommation générale ou l'absence de salariés et collaborateurs, les entreprises artisanales peuvent être impactées de multiples manières sur leur activité et leur chiffre d'affaires.

« Les mesures mises en place par le Gouvernement sont importantes pour faire face à cette période de crise. Mais nous restons en alerte aussi sur les décisions telles que le droit de retrait des salariés, qui auront un impact lourd sur les trésoreries des entreprises artisanales. »

Enfin, afin de soutenir au mieux les entreprises impactées, un dispositif d'aide et d'accompagnement a été mis en place par la Direction générale des entreprises. Il est présenté dans une fiche recensant les mesures mobilisables et les contacts utiles a été mise en ligne sur le site internet :

<https://www.artisanat.fr/coronavirus-des-mesures-pour-les-entreprises>

[cma-france.fr](https://cma-france.fr) - [Twitter](#) / [Facebook](#) / [Instagram](#) / [LinkedIn](#)

Le portail des chambres de métiers et de l'artisanat : [artisanat.fr](https://artisanat.fr)

**CONTACT PRESSE CMA France**

Valérie Marquis – 06 20 67 45 86 / [presse@cma-france.fr](mailto:presse@cma-france.fr)